

Vacances d'Automne

Accueil de loisirs

BISS

Du lundi 21 Octobre au
jeudi 31 Octobre 2024
De 9h à 17h30



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique


**Pays de
Lapalisse**

Contact : Communauté de Communes Pays de Lapalisse
Service Enfance-Jeunesse
04.70.99.76.27
thierry.cantat@cc-paysdelapalisse.fr



DU LUNDI 21 AU VENDREDI 25 OCTOBRE 2024 Harry Potter



Lieu d'accueil: de 9h à 17h30 - salle "garderie" de l'école élémentaire de St Etienne de Vicq

Garderie: 7h15 à 9h et de 17h30 à 18h30

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI 21 OCTOBRE	Jeux de présentation	Relais sportifs
MARDI 22 OCTOBRE	Activités manuelles	Rando nature
MERCREDI 23 OCTOBRE	Land'art	Foot-jeux sportifs
JEUDI 24 OCTOBRE	Jeux de société	Enigme policière
VENDREDI 25 OCTOBRE	Sortie à DEFILAND (YZEURE)	



DU LUNDI 28 AU JEUDI 31 OCTOBRE 2024 Halloween



	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI 28 OCTOBRE	Jeux de présentation	Grands jeux
MARDI 29 OCTOBRE	Activités manuelles	Chasse aux trésors
MERCREDI 30 OCTOBRE	Rencontre avec la crèche	Atelier cuisine
JEUDI 31 OCTOBRE	FabLab	Halloween dans le village

FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS

- 1) L'inscription aux Accueils de Loisirs communautaires se fait à la semaine avec la possibilité d'une absence hebdomadaire non facturée.
- 2) Le règlement doit s'effectuer à l'inscription afin qu'elle soit validée.
- 3) En cas de maladie, le remboursement de l'inscription sera effectué uniquement sur demande du responsable légal et sur présentation d'un certificat médical justifiant les jours d'absence de l'enfant.
- 4) L'équipe d'animation se réserve le droit de changer votre enfant de groupe selon les circonstances.
- 5) Les enfants doivent être habillés avec des vêtements adaptés aux activités proposées. Privilégiez les tenues sportives et les baskets ainsi qu'une gourde.
- 6) Les activités sont susceptibles de varier en fonction de la météo et des intervenants qui nous accueillent.
- 7) Horaires : 9h à 17h30.
- 8) Accueil de type "garderie" de 7h15 à 9h et de 17h30 à 18h30. Gratuit
- 9) Lieu : Ecole de Saint Etienne de Vicq
- 10) Tarif ALSH : revenus annuels du foyer x 0,023%.
- 11) Tarif repas ALSH : 3,80€ pour les enfants de la Communauté de Communes Pays de Lapalisse
- 12) Tarif repas ALSH : 4,75€ pour les enfants extérieurs à la Communauté de Communes Pays de Lapalisse
- 13) Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire, vous pouvez l'inscrire au sein des Accueils de Loisirs Pays de Lapalisse à partir de 3 ans. Il ne pourra cependant pas participer aux sorties prévues à la journée s'il n'a pas 4 ans révolus.

INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les inscriptions seront prises par Thierry CANTAT, directeur de l'Accueil de loisirs BISS, à la mairie de Saint Etienne de Vicq le jeudi 03 Octobre de 15h30 à 18h30.

Vous avez aussi la possibilité d'inscrire votre enfant, à partir du Lundi 30 Septembre 2024, au Pôle Jeunes de la Communauté de Communes "Pays de Lapalisse" - Boulevard de l'Hôtel de Ville - 03120 LAPALISSE.

Les inscriptions le lundi 30 septembre et le mardi 01 octobre 2024 seront réservées aux habitants résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Pays de Lapalisse. Les inscriptions pour les résidents extérieurs seront ouvertes à partir du mercredi 02 octobre 2024.

Horaires d'ouverture du Pôle Jeunes (04.70.99.76.27) : LUNDI de 9h à 12h et de 14h à 17h et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Les inscriptions sont effectuées par les parents (ou représentants légaux) des enfants, munis du livret de famille, de l'attestation d'assurance de responsabilité civile 2024-2025, des avis d'imposition 2023 du foyer, du numéro d'affiliation CAF (ou MSA) et du carnet de santé de l'enfant.

Vacances d'Automne

Accueil de loisirs

BISS

Du lundi 21 Octobre au
jeudi 31 Octobre 2024
De 9h à 17h30



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique


**Pays de
Lapalisse**

Contact : Communauté de Communes Pays de Lapalisse
Service Enfance-Jeunesse
04.70.99.76.27
thierry.cantat@cc-paysdelapalisse.fr



DU LUNDI 21 AU VENDREDI 25 OCTOBRE 2024 Harry Potter



Lieu d'accueil: de 9h à 17h30 - salle "garderie" de l'école élémentaire de St Etienne de Vicq

Garderie: 7h15 à 9h et de 17h30 à 18h30

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI 21 OCTOBRE	Jeux de présentation	Relais sportifs
MARDI 22 OCTOBRE	Activités manuelles	Rando nature
MERCREDI 23 OCTOBRE	Land'art	Foot-jeux sportifs
JEUDI 24 OCTOBRE	Jeux de société	Enigme policière
VENDREDI 25 OCTOBRE	Sortie à DEFILAND (YZEURE)	



DU LUNDI 28 AU JEUDI 31 OCTOBRE 2024 Halloween



	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI 28 OCTOBRE	Jeux de présentation	Grands jeux
MARDI 29 OCTOBRE	Activités manuelles	Chasse aux trésors
MERCREDI 30 OCTOBRE	Rencontre avec la crèche	Atelier cuisine
JEUDI 31 OCTOBRE	FabLab	Halloween dans le village

FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS

- 1) L'inscription aux Accueils de Loisirs communautaires se fait à la semaine avec la possibilité d'une absence hebdomadaire non facturée.
- 2) Le règlement doit s'effectuer à l'inscription afin qu'elle soit validée.
- 3) En cas de maladie, le remboursement de l'inscription sera effectué uniquement sur demande du responsable légal et sur présentation d'un certificat médical justifiant les jours d'absence de l'enfant.
- 4) L'équipe d'animation se réserve le droit de changer votre enfant de groupe selon les circonstances.
- 5) Les enfants doivent être habillés avec des vêtements adaptés aux activités proposées. Privilégiez les tenues sportives et les baskets ainsi qu'une gourde.
- 6) Les activités sont susceptibles de varier en fonction de la météo et des intervenants qui nous accueillent.
- 7) Horaires : 9h à 17h30.
- 8) Accueil de type "garderie" de 7h15 à 9h et de 17h30 à 18h30. Gratuit
- 9) Lieu : Ecole de Saint Etienne de Vicq
- 10) Tarif ALSH : revenus annuels du foyer x 0,023%.
- 11) Tarif repas ALSH : 3,80€ pour les enfants de la Communauté de Communes Pays de Lapalisse
- 12) Tarif repas ALSH : 4,75€ pour les enfants extérieurs à la Communauté de Communes Pays de Lapalisse
- 13) Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire, vous pouvez l'inscrire au sein des Accueils de Loisirs Pays de Lapalisse à partir de 3 ans. Il ne pourra cependant pas participer aux sorties prévues à la journée s'il n'a pas 4 ans révolus.

INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les inscriptions seront prises par Thierry CANTAT, directeur de l'Accueil de loisirs BISS, à la mairie de Saint Etienne de Vicq le jeudi 03 Octobre de 15h30 à 18h30.

Vous avez aussi la possibilité d'inscrire votre enfant, à partir du Lundi 30 Septembre 2024, au Pôle Jeunes de la Communauté de Communes "Pays de Lapalisse" - Boulevard de l'Hôtel de Ville - 03120 LAPALISSE.

Les inscriptions le lundi 30 septembre et le mardi 01 octobre 2024 seront réservées aux habitants résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Pays de Lapalisse. Les inscriptions pour les résidents extérieurs seront ouvertes à partir du mercredi 02 octobre 2024.

Horaires d'ouverture du Pôle Jeunes (04.70.99.76.27) : L,M,M,J de 9h à 12h et de 14h à 17h et le Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Les inscriptions sont effectuées par les parents (ou représentants légaux) des enfants, munis du livret de famille, de l'attestation d'assurance de responsabilité civile 2024-2025, des avis d'imposition 2023 du foyer, du numéro d'affiliation CAF (ou MSA) et du carnet de santé de l'enfant.